



**SYNDICAT MIXTE OUVERT DE LOGEMENT SOCIAL
DES CÔTES D'ARMOR**

Séance du 5 juin 2026

-

**Installation du Comité syndical du Syndicat mixte ouvert
de logement social des Côtes d'Armor – Délibération n°1**

--

Le Comité syndical du Logement Social des Côtes d'Armor s'est réuni le 5 juin 2026 sous la Présidence de Madame Gaëlle ROUTIER

Présents : Sylvie GUIGNARD, Michèle HAICAULT, Patrice KERVAON, Nadège LANGLAIS, Béatrice LE COUSTER, Raphaël LE MEHAUTE, Martine PELAN, Gaëlle ROUTIER

Excusée : Valérie RUMIANO donne pouvoir à Gaëlle ROUTIER

Le Comité Syndical,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 5211-2 ;

VU l'arrêté préfectoral portant création du Syndicat Mixte Ouvert de Logement Social des Côtes d'Armor en date du 25 mars 2021 ;

VU les statuts du Syndicat mixte, et notamment les articles 7.1 et 8.1 relatifs à la nomination des délégués du comité syndical et à l'élection de la vice-présidence ;

VU les délibérations du Comité syndical du 6 mai 2026 portant :

- Installation du Comité syndical,
- Élection de la Vice-Présidence,
- Proposition de modification de la composition du Comité syndical et en conséquent, des statuts et du règlement intérieur
- Proposition d'évolution de la composition du Conseil d'administration de Terres d'Armor Habitat ;

VU la délibération de la Commission Permanente n°2.23 du 11 mai 2026 qui approuve la modification de la composition du Comité syndical du Syndicat Mixte Ouvert de Logement Social des Côtes d'Armor de six à neuf membres et qui désigne ses représentantes et représentant au Comité syndical ;

VU la délibération du Conseil d'Agglomération de Saint-Brieuc Armor Agglomération en date du 28 mai 2026 qui approuve la modification de la composition du Comité syndical du Syndicat Mixte Ouvert de Logement Social des Côtes d'Armor de six à neuf membres et qui désigne son représentant au Comité syndical ;

Envoyé en préfecture le 08/06/2026

Reçu en préfecture le 08/06/2026

Publié le

ID : 022-222200016-20260605-SML_DELIB21-AR

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

PRONONCE l'installation du Comité syndical renouvelé, par suite des désignations par le Département des Côtes d'Armor et Saint-Brieuc Armor Agglomération de leurs nouveaux/nouvelles représentants/représentantes.

ADOpte A L'UNANIMITE

La Présidente du Syndicat Mixte Ouvert de
Logement Social des Côtes d'Armor



Gaëlle ROUTIER